

centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

formation - QUALIFICATION - emploi

DOCUMENT N° 20

**Accès à la vie active des élèves
des classes préparatoires aux
brevets d'études professionnelles**

Résumé des premiers résultats

Février 1974

RECHERCHES
ATIONS

RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS



**Accès à la vie active des élèves
des classes préparatoires aux
brevets d'études professionnelles**

Résumé des premiers résultats

Février 1974

Les documents de travail correspondent à une étape intermédiaire dans la réalisation d'une étude et, de ce fait ne font l'objet que d'une diffusion restreinte.

SOMMAIRE

I. OBJECTIFS DE L'ETUDE	1
II. CHAMP DE L'ENQUETE STATISTIQUE.....	2
1. Choix des régions.....	2
2. Choix de la population.....	3
3. Population répondante	5
III. ORIENTATION DES ELEVES VERS LES SECTIONS DE BEP	6
1. Choix de l'orientation vers la filière BEP.....	6
2. Raisons et modalités de l'orientation vers la filière BEP	7
IV. POURSUITE D'ETUDES.....	9
1. Poursuite d'études en général.....	9
2. Poursuite d'études à temps plein	9
3. Poursuite d'études parallèlement à l'exercice d'un emploi	10
4. Niveau des études poursuivies.....	11
V. INSERTION PROFESSIONNELLE	12
1. Durée de recherche du premier emploi	13
2. Pratiques d'embauche au premier emploi	1
3. Secteurs d'activités économiques ayant recruté les élèves des sections préparatoires aux BEP pour leur premier emploi.....	15
4. Phénomènes migratoires	15
5. Qualification des jeunes ayant un premier emploi industriel.....	16
6. Qualification des jeunes ayant un premier emploi de type tertiaire	17
7. Rémunération	18
CONCLUSION	19

I. OBJECTIFS DE L'ETUDE

A la demande du Ministre de l'Education nationale, de Messieurs les Recteurs d'Académie ainsi que des organisations d'employeurs et de salariés signataires de l'accord national inter-professionnel du 9 juillet 1970, le CEREQ a reçu la mission d'effectuer, dans le cadre de ses recherches relatives au passage de la formation à l'emploi, une étude sur les modalités d'insertion dans la vie active des élèves ayant suivi la préparation aux Brevets d'études professionnelles.

La définition précise des objectifs et la mise au point des méthodes d'investigation ont nécessité dans un premier temps une enquête exploratoire, réalisée sous forme d'entretiens auprès de chefs d'établissement, d'employeurs et d'anciens élèves. Les résultats de ce travail préparatoire ont fait l'objet d'une note d'information (n°4) et d'un document de travail.

La seconde phase de l'étude, l'enquête statistique, s'est déroulée pendant le premier semestre 1973. Son but était d'examiner si les Brevets d'études professionnelles, diplômes récents, correspondent aux objectifs qui ont présidé à leur création : le BEP en effet, par son niveau de base supérieur (il se prépare après la troisième), et par le contenu de ses programmes (part plus importante d'enseignement technique théorique), doit se différencier de la formation au Certificat d'aptitude professionnelle. Il doit donner accès aux postes d'ouvriers et d'employés exigeant un niveau élevé de qualification, permettre l'adaptation à un large éventail de métiers offrant ainsi des possibilités supérieures d'adaptation et de promotion en cours de vie active. L'étude effectuée analyse donc les emplois tenus par ces jeunes de manière à en cerner les caractéristiques et à apprécier le degré d'adéquation des qualifications acquises vis à vis des exigences des emplois tenus.

Les objectifs particuliers visent essentiellement à améliorer l'information sur la manière dont les jeunes issus de la préparation aux BEP entrent dans la vie active, tout en s'interrogeant sur leurs stratégies individuelles afin d'examiner le champ professionnel ouvert par cette voie de formation. Ainsi ont été recherché :

- la proportion de jeunes continuant des études à temps plein, ou parallèlement à l'exercice d'un emploi ;
- la proportion de ceux qui ont subi des périodes de chômage ;
- la durée des délais subis pour obtenir un emploi ;
- les facteurs ayant déterminé leur embauche ;
- les secteurs d'activités économiques employant des élèves issus des classes préparatoires aux BEP ;
- le niveau de qualification et le grade atteint lors des premiers emplois ;
- le niveau de rémunération ainsi qu'une éventuelle mobilité géographique.

Ces préoccupations sont la trame du présent rapport résultant de la première exploitation de l'enquête. Un approfondissement et un élargissement des thèmes évoqués donneront lieu à des publications ultérieures.

II. CHAMP DE L'ENQUETE STATISTIQUE

Avant d'examiner les résultats de l'enquête, il semble utile de rappeler son univers.

1 / CHOIX DES REGIONS

L'influence très importante des activités locales, à ce niveau de qualification, du fait de la faible mobilité géographique lors de l'insertion professionnelle, a conduit à retenir un échantillonnage sur des régions distinctes, de préférence à un échantillon national. Pour mettre en évidence l'impact des caractéristiques socio-économiques régionales, l'enquête a été réalisée dans 5 régions ou groupes de régions ayant une structure d'activités économiques et des conditions d'équilibre de l'emploi contrastées, correspondant aux divers aspects de l'économie de la France :

a) la région parisienne (Académie de Paris avant le découpage actuel). Sa spécificité n'est plus à démontrer. Rappelons seulement que la proportion de la population active employée dans le secteur tertiaire y est très importante, alors que celle du secteur primaire y est particulièrement faible,

b) deux régions à forte dominante industrielle, mais à caractéristiques différentes ;

- le Nord (Académie de Lille), où la population ayant un emploi dans le secteur d'activités économiques secondaires est supérieure à la moitié de la population active, les industries métallurgiques de base et textiles importantes, les problèmes de conversion non négligeables.

- Rhône Alpes (Académie de Lyon et Grenoble) où la proportion des emplois du secteur primaire est légèrement plus forte, et où d'autres industries sont particulièrement représentées : celles de transformation et de production des matériaux élaborés qui font appel à des ouvriers plus qualifiés en techniques de pointe.

c) deux groupes dissemblables de régions agricoles :

- la Bretagne (Académie de Rennes) et les Pays de la Loire (Académie de Nantes), où le chiffre des emplois dans le secteur primaire est considérable, où les exploitations agricoles sont surtout familiales, et les mutations professionnelles nombreuses.

- le Centre (Académie d'Orléans) et la Bourgogne (Académie de Dijon). La proportion d'emplois dans l'agriculture y est moins élevée que dans le groupe précédent, la structure agricole y présente beaucoup plus de grandes exploitations et enfin il convient de noter le grand rôle joué par la proximité du pôle d'attraction parisien.

Pour des raisons d'ordre statistique, les résultats ne sont pas toujours représentatifs au niveau de chaque académie, mises à part les académies de Lille et Paris (ancienne) qui forment chacune une région choisie, par suite de l'importance de leurs effectifs scolarisés.

2 / CHOIX DE LA POPULATION

a) Année de référence

Il a paru souhaitable de faire porter l'étude sur les élèves issus en 1970 des classes préparatoires aux BEP, bien qu'un nombre non négligeable d'entre eux effectuent leur service national au moment de l'enquête.

Il aurait été plus intéressant d'interroger des jeunes sortis depuis plus longtemps de l'école mais plusieurs arguments ont été contre le choix de la promotion 1967-69. La pré-enquête a permis en effet, de montrer la grande hétérogénéité des élèves de cette promotion qui était la première, et pour laquelle le recrutement s'était fait parmi certains élèves de CAP en 3 ans, des élèves de seconde, de troisième ou des élèves provenant de classes de Brevets d'études commerciales supprimées. De plus les chefs d'établissement interrogés ont souligné les problèmes entraînés par la mise en place de ces sections, liés à d'inévitables tâtonnements dans la diminution des programmes et des méthodes pédagogiques.

Il faut remarquer également qu'un certain nombre de BEP industriels n'ont été créés que plus tard, ce qui aurait appauvri le champ de l'étude si la promotion 1967-69 avait été retenue.

b) Spécialités

Les renseignements concernant les effectifs en fin de scolarité en 1970, dans les établissements publics et privés, font apparaître des effectifs très inégalement répartis entre les différentes spécialités. Même dans les spécialités abondamment pourvues, les différences sont souvent grandes entre la population féminine et masculine.

Sur le plan national, 7 spécialités (mécanicien - monteur, électrotechnique (A, B, C), électronique, agent administratif, sténodactylographe, comptable et commerce (A et B) regroupent 93,4 % des effectifs du public et 95 % du privé.

Les spécialités pour lesquelles les effectifs sont trop réduits n'ont pas été prises en considération dans cette étude (1). Elles pourront faire l'objet ultérieurement d'une investigation particulière selon une autre méthode d'approche.

c) Jeunes gens et jeunes filles

Souvent déterminante dans l'activité professionnelle, l'influence du sexe est contrôlée par l'étude séparée des situations des garçons et des situations des filles, au travers de la spécialité acquise. C'est pourquoi les observations et les analyses ont portées sur 9 groupes différenciés par la spécialité de formation et le sexe :

- . Mécanicien-monteur - garçon
- . Electrotechnique - garçon :
 - Option A : électricien d'équipement
 - Option B : électromécanicien
 - Option C : télécommunication et courants faibles
- . Electronique - garçon
- . Agent administratif - garçon
- . Comptabilité et mécanographie - garçon
- . Agent administratif - fille
- . Comptabilité et mécanographie - fille
- . Sténodactylographe correspondancièrè - fille
- . Commerce - fille
 - Option A : employé des services commerciaux
 - Option B : employé des services de vente

La population concernée par ces différentes spécialités-sexes représente 93,8 % des élèves issus des sections préparatoires aux BEP dans les régions retenues et près de 50 % des élèves issus des sections correspondantes dans la France entière.

d) Enseignement public ou privé

Les populations scolaires provenant de l'enseignement public et de l'enseignement privé sont représentées, proportionnellement à leur volume, dans les échantillons d'enquête pour chaque région, spécialité et sexe.

e) Diplôme

Les anciens élèves des classes préparatoires aux BEP, ayant suivi une scolarité complète ont été interrogés, qu'ils aient été reçus ou non à cet examen. Le rôle de la possession du diplôme sur l'obtention et la qualification de l'emploi sera analysé.

(1) il s'agit notamment de : constructeur en bâtiment, ouvrages métalliques, cuisine, habillement, constructeur d'appareils, santé et hotellerie.

3 / POPULATION REpondante

Des questionnaires ont été envoyés au domicile de 10 710 anciens élèves ; 7 % d'entre eux sont revenus avec la mention "inconnu à cette adresse" et le taux de réponse exploitable est globalement de 64,5 %.

La proportion d'adresses inconnues est de 5 à 6 % dans la plupart des régions. Mais elle atteint 10 % dans la Région parisienne et 8 % dans la région Rhône Alpes. On peut penser que la mobilité est plus importante dans les régions dotées d'une grosse métropole attractive.

Les meilleurs taux de réponse sont obtenus dans la région Centre-Bourgogne (67 %) et le Nord (66 %). A l'inverse ces taux sont les plus faibles dans l'ensemble Bretagne-Pays de la Loire (62 %) et surtout dans la région Parisienne (59 %).

D'une manière générale, on constate que :

- d'une part, les garçons répondent proportionnellement plus que les filles,

- d'autre part, le taux de réponse est meilleur pour les spécialités de formation industrielles que pour celles du tertiaire.

L'interview prévue d'anciens élèves n'ayant pas renvoyé le questionnaire permettra :

- de faire préciser les raisons de non réponse, en vue de l'amélioration de la technique d'enquête,

- de vérifier la représentativité de la population répondante par rapport à l'ensemble de la population concernée, ou sinon de cerner le biais introduit,

- d'approfondir qualitativement les phénomènes observés statistiquement.

Le recueil de ces informations statistiques ainsi que l'ensemble du travail de centralisation des réponses a été effectué en étroite collaboration avec les Services académiques d'information et d'orientation de Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Nantes, Orléans, Rennes.

III - ORIENTATION DES ELEVES VERS LES SECTIONS DE BEP

Les conditions de l'orientation vers la filière BEP et plus précisément vers la spécialité du BEP préparé sont ou seront analysées car elles peuvent être liées d'une part, aux phénomènes observés relatifs à la poursuite d'études après la filière BEP, et d'autre part à ceux concernant l'écart entre la formation reçue et l'emploi exercé.

1 / CHOIX DE L'ORIENTATION VERS LA FILIERE BEP

a) Suivant la région

Les réponses à la question "Est-ce vous qui avez choisi votre orientation vers le BEP" sont peu différentes suivant les régions. Seul le Nord se caractérise avec un nombre de "non" inférieur à celui des autres régions.

b) Suivant la spécialité de BEP et le sexe

- les garçons Mécaniciens-monteurs sont ceux qui déclarent le plus souvent n'avoir pas choisi leur orientation vers un BEP (50 % à 69 % suivant la région),
- les jeunes garçons et filles des sections Agent administratif et les filles des sections Commerce n'ont pas choisi eux-mêmes cette orientation, à raison environ d'un sur deux,
- les élèves des spécialités Electrotechnique, Comptabilité, Sténodactylographie viennent ensuite avec une proportion de "non" proche de 40 %,
- enfin, seul un électronicien sur trois n'a pas choisi lui-même la filière de formation qui conduit aux BEP.

L'effet d'une orientation non spontanée vers la filière BEP, ou vers un BEP de spécialité donnée, sur la prolongation d'études, le retour à l'enseignement long et le type d'emplois sera recherché afin de mieux comprendre ces phénomènes. La question se pose notamment de savoir si les craintes des jeunes appartenant aux sections les moins demandées se sont concrétisées au moment de l'insertion professionnelle ; si les études qu'ils poursuivent ou l'emploi qu'ils acceptent après le BEP est lié à la spécialité de formation qu'ils auraient préféré acquérir en classes préparatoires à cet examen.

2/ RAISONS ET MODALITES DE L'ORIENTATION VERS LA FILIERE BEP

Les commentaires des anciens élèves expliquant leur orientation vers le BEP sont très divers. Il est possible de les regrouper autour de quatre thèmes bien que ceux-ci ne soient pas toujours parfaitement indépendants :

- L'orientation décidée ou conseillée par les autorités scolaires et académiques (conseil de classe, Directeur ou Professeur, Conseiller d'orientation scolaire) est d'une façon générale la plus citée.

- Viennent ensuite les raisons essentiellement négatives (résultats scolaires trop faibles en enseignement général, problèmes financiers, âge...).

- Les raisons positives (attrait pour ce type d'études et pour les métiers auxquelles elles conduisent).

- Enfin, la volonté d'effectuer des études courtes qui débouchent rapidement sur la vie professionnelle.

Il est difficile de se prononcer, dès ce niveau d'exploitation de l'enquête, sur le caractère "subi" ou "désiré" de l'orientation des jeunes ayant désiré des études courtes, étant donné qu'ils ont pu être motivés par des difficultés d'ordre financier ou scolaire inavouées.

De même, il est probable que parmi les garçons et filles orientés à la suite d'une décision scolaire, un bon nombre n'aurait pas choisi spontanément l'enseignement technologique court, élèves et familles restant très attachés à la poursuite d'études longues.

On note que le recrutement des sections BEP, en 1968, n'a plus été influencé par la suppression des Brevets d'enseignement industriel (BEI) et des Brevets d'enseignement commercial (BEC) puisque cette raison n'est citée que très rarement.

A remarquer également la faible proportion des parents ayant "décidé" l'orientation de leurs enfants (quelques pourcentages seulement selon ceux-ci). Sans doute faut-il voir là une des conséquences de l'insuffisance de l'information des parents sur les enseignements. Il en résulte que dans bien des cas ceux-ci font confiance ou laissent faire l'école.

Enfin, l'attrait pour le métier préparé représente souvent près de 10 % des motifs des élèves alors que l'attrait pour ce type de formation est nettement plus faible.

L'étude des modalités et raisons de l'orientation pour chaque spécialité apporte des compléments d'information recoupant les précédents :

- La décision scolaire a un poids très important dans l'origine de l'orientation vers un BEP pour les garçons Agents administratifs (38 à 48 %), elle est de 30 à 50 % pour les mécaniciens monteurs et les filles Agents administratifs et de 23 à 45 % pour les BEP du Commerce. Or, nous avons déjà relevé le fait que ce sont les jeunes de ces spécialités qui déclarent en plus grand nombre n'avoir pas choisi leur orientation. De même, ce sont les électroniciens pour qui la décision scolaire semble le moins avoir joué dans l'orientation (10 à 27%).

- Les raisons que nous avons appelées négatives ont joué un rôle particulièrement important dans le cas des garçons ayant préparé un BEP de mécanicien monteur et des filles en général.

- En ce qui concerne la volonté d'études courtes, il est à noter que ce sont les jeunes filles et particulièrement les provinciales qui donnent le plus cette raison. Les jeunes gens sont nettement moins désireux de poursuivre des études courtes donnant accès plus rapidement à la vie active. C'est sans doute une des raisons qui fait qu'on les retrouve en bien plus grande proportion, ultérieurement, dans une voie d'études longues.

- Les électroniciens, comptables, électrotechniciens et les sténodactylographes ont des motivations positives (attrait pour les études, le métier, qualification appréciée ...) dans la plus grande proportion (13 à 44%). Pour les autres spécialités, les raisons positives ayant guidé l'orientation des jeunes sont bien moins fréquentes (de 5 à 12%).

Ces résultats devront être approfondis en les reliant avec l'origine scolaire des élèves et leur insertion professionnelle.

IV. POURSUITE D'ETUDES

Les préparations aux BEP étant des formations à vocation professionnelle, on aurait pu penser que les jeunes à l'issue de cette filière seraient rapidement au travail et en très grand nombre. Or on constate qu'une proportion assez importante d'entre eux reste dans l'appareil de formation

1/ POURSUITE D'ETUDES EN GENERAL

Le taux des élèves qui ne cessent pas toute étude est d'une façon générale différent selon :

- que le BEP a été préparé dans la région Parisienne ou en province,
- le sexe et la spécialité de BEP.

Entre les diverses zones de province aucune différence significative n'apparaît.

En province, la moitié des garçons, (un peu moins s'ils ont acquis une formation de type industriel et un peu plus s'ils se sont spécialisés dans le tertiaire) poursuit des études, alors que chez les filles l'abandon est nettement plus fort, (particulièrement dans le Nord) et la proportion tombe à une sur trois.

Les jeunes Parisiens sont plus nombreux que les autres à prolonger leur formation, d'environ 10 %, et ceci se retrouve dans le cas des filles comme celui des garçons et quelle que soit la spécialité de BEP.

2/ POURSUITE D'ETUDES A TEMPS PLEIN

Le pourcentage de garçons ayant continué des études à temps complet, pendant un, deux ou trois ans, avoisine 25 % en province pour la plupart des spécialités. Dans la région Parisienne, il approche 30 %.

Les jeunes filles de la région Parisienne poursuivent aussi le plus d'études à temps plein, mais dans une plus faible proportion que les garçons (22 à 25 %).

Dans les autres régions le taux est de même nettement plus bas que pour les jeunes gens (5 à 18 %).

Ainsi, la poursuite d'études à temps plein est surtout fréquente chez les jeunes gens parisiens (particulièrement chez les comptables et les électrotechniciens), viennent ensuite les autres garçons, (exceptions faites de ceux ayant acquis une spécialité tertiaire en Centre Bourgogne) et les parisiennes, puis les autres jeunes filles.

3/ POURSUITE D'ETUDES PARALLELEMENT A L'EXERCICE D'UN EMPLOI

Il a semblé intéressant de connaître dans quelle mesure les anciens élèves des classes de BEP qui entrent dans la vie active poursuivent leur formation .

Sur ce plan la différence de comportement entre les jeunes de la région Parisienne et de province n'apparaît pas.

Par contre, il faut noter le nombre particulièrement important de garçons des spécialités du tertiaire continuant leurs études tout en occupant un emploi (31 à 44%), par rapport à celui relatif aux jeunes filles qui ont préparé un BEP du secteur tertiaire (14 à 35%) et puis à celui des jeunes gens des BEP industriels (12 à 30%).

En résumé, la préparation du BEP est le terme de la scolarité pour les filles de formation tertiaire beaucoup plus que pour les garçons.

Quand elles poursuivent des études, c'est le plus souvent en exerçant déjà une activité professionnelle.

Il en est de même des jeunes gens des spécialités du secteur tertiaire, alors que ceux des classes préparant aux métiers industriels ont une égale tendance à continuer à suivre un enseignement à temps complet et à temps partiel.

Ce comportement vis à vis de la poursuite d'études, des élèves des sections de BEP, ayant atteint le niveau V dans diverses spécialités, sera comparé aux informations recueillies, dans une précédente investigation (1), auprès des élèves sortis de l'enseignement technique long (niveau IV) après avoir préparé un Brevet d'enseignement industriel (BEI), un Brevet d'enseignement commercial (BEC) un Brevet supérieur d'études commercial (BSEC) ou un Brevet de technicien.

(1) Dossier n° 5 La Documentation française - janvier 1973 - Note d'information n°8- Document de travail n° 17

4/ NIVEAU DES ETUDES POURSUIVIES

Il a paru important de connaître, parmi les jeunes ayant préparé un BEP et ensuite réintégré après un "détour" le cycle long, combien, suivant la spécialité déjà acquise, le sexe, et les caractéristiques de l'environnement socio-économique, arrivent finalement au terme des études secondaires ou même entreprennent des études supérieures, combien abandonnent, et à quel niveau ils s'insèrent dans le monde du travail.

La première exploitation de l'enquête montre déjà que l'année scolaire suivant la fin de leur préparation à un BEP :

- les 2/3 environ de ceux qui continuent des études à plein temps se trouvent en classe de première d'adaptation, de première préparant à un baccalauréat ou à un Brevet de technicien ; cette proportion étant plus accusée dans la région parisienne et moindre en Bretagne-Pays de la Loire.

- près d'un quart des élèves qui poursuivent leur formation à plein temps redouble ou prépare un CAP complémentaire donc sont toujours en train d'acquérir des qualifications du niveau BEP.

V. INSERTION PROFESSIONNELLE

Les anciens élèves n'ayant jamais occupé d'emploi, deux ans et demi après leur sortie des classes préparatoires aux BEP ne représentent qu'une faible proportion : globalement, 10 anciens élèves sur cent n'ont jamais occupé d'emploi ; cependant le taux d'inactivité est deux fois plus fort chez les garçons que chez les filles et plus important pour les garçons issus des sections industrielles que des sections tertiaires.

Les proportions sont variables selon les régions et les spécialités mais d'une façon générale la raison principalement invoquée est la poursuite d'études à temps plein.

Ainsi Paris est à la fois la région où la proportion d'anciens élèves n'ayant jamais occupé d'emploi et d'anciens élèves poursuivant des études à temps plein est la plus forte.

" Les demandes d'emploi non satisfaites " sont particulièrement nombreuses en Bretagne-Pays de la Loire pour les jeunes gens et dans le Nord pour les jeunes filles.

Dans ce début d'exploitation de l'étude, l'accent a été mis sur les modalités d'accès au premier emploi, l'insertion professionnelle étant le moment privilégié pour juger de la formation à la fois :

- pour l'individu, qui confronte ses qualifications scolaires acquises aux exigences du monde du travail,
- pour les employeurs, qui sont à même de juger directement du degré d'adaptation de la formation aux emplois d'entrée qu'ils proposent.

1 / DUREE DE RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI

Si la proportion de jeunes de niveau BEP encore à la recherche d'un emploi est relativement faible, il importe cependant de déterminer le temps mis par ceux qui travaillent pour trouver un emploi. En effet la durée de recherche du premier emploi pour les élèves d'une spécialité de formation donnée peut être considérée comme un indicateur de satisfaction instantanée de la spécialité de formation aux contraintes du marché du travail; celui-ci ne devant pas être séparé de la sous-qualification éventuelle de l'emploi, du salaire et des migrations professionnelles et géographiques.

D'une manière globale, les jeunes ayant préparé un BEP se placent vite puisque, en moyenne, plus de la moitié d'entre eux trouve un emploi en moins de un mois et les 3/4 en moins de 3 mois.

La durée de recherche du premier emploi varie assez fortement de région à région : c'est à Paris que ces jeunes trouvent le plus rapidement un emploi, puisque les 3/4 d'entre eux se placent en moins d'un mois. Par contre, c'est en Bretagne que le temps mis pour trouver un emploi est le plus considérable, car plus de la moitié des jeunes BEP n'a pas encore trouvé un emploi après un mois de recherches.

Quelles sont, dans l'un et l'autre cas, les spécialités de formation les plus affectées ? En fait, elles traduisent la réalité économique de leur région :

- A Paris, ce sont les sténodactylos correspondancières et les électrotechniciens qui occupent un emploi le plus rapidement : 80 à 90 % d'entre eux trouvent un emploi en moins de 1 mois.

L'étude du marché de l'emploi dans la Région Parisienne devrait permettre de vérifier qu'il s'agit bien là de spécialités de formation pour lesquelles il existe de fortes potentialités d'embauche.

- En Bretagne, ce sont les électroniciens, mais surtout les agents administratifs garçons et les agents administratifs filles qui ont le plus de difficultés pour trouver un emploi, puisque sur 100 jeunes ayant suivi cette formation, 20 cherchaient encore un emploi au bout de 6 mois.

Le sous-équipement de la Bretagne tant en industries qu'en bureaux ne permet pas d'assurer des emplois pour l'ensemble des jeunes formés.

- Dans le Nord, les disparités entre les spécialités sont grandes et si 92 électrotechniciens sur 100 trouvent un emploi en moins de 1 mois, 23 agents administratifs filles cherchent pendant plus de six mois.

Une analyse plus détaillée de ces résultats devra prendre en compte la nature des emplois occupés par ces jeunes. Une insertion professionnelle rapide n'est pas a priori significative d'une adéquation formation-emploi. Une insertion rapide liée à une faible mobilité géographique dans des régions industriellement sous équipées peut signifier acceptation d'emplois sous-qualifiés. Cela sera mis en évidence dans l'étude des migrations.

2 / PRATIQUES D'EMBAUCHE AU PREMIER EMPLOI

Les politiques d'embauche des entreprises vis à vis des anciens élèves des classes préparatoires aux BEP sont assez homogènes et reflètent l'importance prépondérante de l'entretien direct avec le chef du personnel ou de service ou avec le patron et de l'embauche à l'essai.

Il faut noter de plus que le diplôme CAP concurrence le BEP essentiellement chez les mécaniciens monteurs (Rhône Alpes, Centre-Bourgogne, Bretagne-Pays de la Loire et de façon moins accusée à Paris ou dans le Nord), et dans une moindre mesure chez les électrotechniciens (dont la grande majorité est constituée par les électromécaniciens), c'est à dire dans les métiers traditionnels de la mécanique.

Pour les spécialités tertiaires, les employeurs se fient souvent davantage (spécialement dans la région parisienne) à la réussite à des épreuves ou tests psychotechniques d'embauche, qu'à d'autres critères.

Les anciens élèves ayant dû passer un concours pour accéder à leur premier emploi sont surtout des agents administratifs. En règle générale, ce sont les spécialités du tertiaire qui y ont le plus recours. Toutefois dans la région parisienne, le facteur "réussite à un concours" est très faible par rapport aux autres régions. L'analyse des emplois par rapport à ceux de province permettra sans doute d'expliquer ce fait.

La possession du BEP ne semble pas jouer un rôle décisif dans le recrutement des jeunes ; toutefois l'exigence du BEP est plus forte pour le recrutement de filles que pour les garçons et joue un rôle beaucoup plus important dans la région parisienne, et dans une moindre mesure dans le Nord, que dans les autres régions.

3 / SECTEURS D'ACTIVITE AYANT RECRUTE LES ELEVES DES SECTIONS PREPARATOIRES AUX BEP POUR LEUR PREMIER EMPLOI

Il est bien évident que les seules données brutes (proportion de jeunes ayant préparé un BEP engagés dans chaque secteur d'activité) ne sont guère significatives des différences pouvant se manifester à ce niveau. Il faut, pour pouvoir effectuer des comparaisons de secteur à secteur, rapporter ces effectifs à la population active employée dans chacun de ces secteurs, ainsi d'ailleurs qu'aux besoins en recrutement pour la période, qui sont différents d'un secteur à l'autre.

D'ores et déjà, et globalement il faut noter que près du 1/4 des jeunes BEP a trouvé un emploi dans les deux seuls secteurs d'activité de l'administration et des banques, ou encore que près de la moitié d'entre eux sont regroupés dans 4 secteurs, à savoir les constructions électriques, mécaniques, en plus des deux secteurs déjà cités.

Une analyse des résultats par région peut prêter, en l'état actuel des travaux, à des interprétations hâtives, voire erronées : le poids démographique de ces secteurs d'activité dans chacune des régions doit être pris en compte ; ce en plus des éléments que nous avons déjà énumérés : c'est en fonction de cette pondération qu'une comparaison inter-régionale de la consommation par grands secteurs d'activité des jeunes BEP est seule possible. Cette démarche est d'ailleurs celle qui préside à toute l'analyse des résultats, à savoir la mise en rapport constante des données spécifiques d'une région à la population de jeunes BEP correspondante.

4 / PHENOMENES MIGRATOIRES

Afin d'exprimer les phénomènes migratoires observés à partir des premiers dépouillements, il a été établi les taux suivants pour chaque région, à savoir : le nombre de jeunes BEP travaillant dans une région sur le nombre de jeunes BEP formés dans cette même région.

Ce taux peut donc être :

- positif : la région emploie plus de BEP qu'elle n'en a formé.
- négatif : la région subit une perte en BEP formés,
- nul : si un équilibre quantitatif existe entre BEP formés et BEP employés.

Toutes les régions présentent un taux négatif sauf la région Parisienne, avec un fort solde positif.

Ce sont les régions Centre-Bourgogne qui connaissent la plus forte perte de jeunes formés et ce principalement au profit de la région Parisienne. Il est à remarquer que des régions comme la Bretagne, industriellement moins équipée que le Centre Bourgogne, perd cependant moins de jeunes BEP. C'est là la confirmation du peu de mobilité géographique déjà constaté aux faibles niveaux de qualification, les jeunes préférant rester dans leur région d'origine, voire près du domicile parental, en l'absence d'offres d'emplois clairement exprimées dans d'autres régions. Chez les jeunes filles, cette tendance est encore plus nette, puisque la presque totalité d'entre elles demeurent dans leur région d'origine, la proportion étant légèrement inférieure en Centre Bourgogne.

Pour déterminer si on a affaire là, à une attitude caractéristique des BEP, il faudra ramener ces taux aux taux globaux donnés pour l'ensemble de la population active à la même époque. Toutefois l'étude des résultats de l'enquête réalisée auprès des élèves du cycle long technologique du 2ème degré (document de travail n° 17) permet déjà d'affirmer que dans l'ensemble, la mobilité des jeunes BEP (donc niveau V de formation) est moindre que celle des jeunes du niveau IV (BEI, BEC...).

5 / QUALIFICATION DES JEUNES AYANT UN PREMIER EMPLOI INDUSTRIEL

L'analyse du premier tableau croisé sur la qualification professionnelle des jeunes BEP employés dans l'industrie, et la spécialité de formation, met en relief la correspondance existant entre un des objectifs ayant présidé la création des BEP, c'est à dire formation d'ouvriers qualifiés et les résultats observés.

De manière globale, 65 % des jeunes gens de spécialités industrielles ayant répondu, ont à leur premier emploi une qualification d'OQ ou d'OP, (50 % d'OP1). Par ailleurs, 1/4 des jeunes BEP déclare avoir une qualification de manoeuvre ou d'OS et 10 % occupent des postes d'agents techniques ou de techniciens.

Les informations recueillies par spécialité de formation montrent en outre, que la proportion d'OP est légèrement moins forte pour les électroniciens que pour les électrotechniciens et les mécaniciens monteurs, ceci au profit des agents techniques : une étude des conventions collectives appropriées et des emplois permettra de rendre compte s'il s'agit d'une caractéristique des appellations des métiers de l'électronique; les proportions d'OP1 et d'OQ1 selon les spécialités de formation restent cependant sensiblement égales.

Les emplois de manoeuvre sont occupés, pour 1/3 par des jeunes gens ayant suivi une spécialité de type tertiaire. Il s'agit là, très certainement, de jeunes n'ayant pas trouvé d'emploi dans leur spécialité. L'étroitesse du marché du travail et leur manque de polyvalence ne leur permet pas d'accéder à d'autres emplois du tertiaire.

L'analyse détaillée des résultats, notamment par sexe et région, devrait permettre d'approfondir cette hypothèse.

De plus l'étude de la qualification au dernier emploi permettra de vérifier un autre objectif important des sections BEP, la faculté d'adaptation à des situations nouvelles, en d'autres termes : après deux ans de vie professionnelle, quelle est la situation professionnelle des jeunes BEP ?

6 / QUALIFICATION DES JEUNES AYANT UN PREMIER EMPLOI DE TYPE TERTIAIRE

Ces emplois sont occupés dans leur presque totalité par des jeunes ayant suivi des spécialités de formation de ce type, mais dans ce secteur règne une grande diversité -voire confusion- dans les appellations d'emploi ; deux emplois de même dénomination pouvant recouvrir des tâches radicalement différentes ou, au contraire, des mêmes tâches pouvant être exécutées par les titulaires de deux emplois différents. Ainsi, plus de la moitié des emplois administratifs répertoriés sont occupés par moins de 1% des jeunes BEP, alors que la dénomination "emploi de bureau" recouvre à elle seule plus du quart des réponses.

Si l'on se réfère à la liste qui servait de support à cette question (liste qui accompagnait le questionnaire), il était précisé, en regard de cet emploi, dépeuplement, tenue de dossiers, enregistrement, classement etc. . . Il s'agit donc bien là non d'un terme générique, mais d'une dénomination précise, correspondant à une catégorie d'emplois que l'on peut considérer comme "manoeuvres du tertiaire". Ces emplois sont principalement tenus par les agents administratifs garçons ou filles.

Les emplois plus qualifiés tenus par les jeunes BEP, le sont par les sténodactylographes, près de la moitié d'entre elles exercent le métier appris et les comptables garçons près de la moitié d'entre eux exercent le métier appris.

Afin de compléter ces résultats, il sera précisé, pour chacun des emplois, le contenu du travail quotidien, par l'analyse des tâches effectuées et décrites par les jeunes BEP. Ainsi, d'une part, sera mieux cerné le contenu des emplois, dont celui dit "de bureau", et d'autre part, en rapprochant cette situation du dernier emploi occupé par les jeunes BEP, l'évolution de leur qualification et donc l'évolution des modalités d'insertion dans la vie active seront mises en évidence.

7 / REMUNERATIONS AU PREMIER EMPLOI

Un des aspects non négligeable de ces modalités d'insertion est sans doute la rémunération perçue par ces jeunes. Les résultats, par spécialité de formation, région et sexe, indiquent que :

- c'est à Paris, quelle que soit la spécialité que les salaires sont les plus élevés : si pour les spécialités industrielles (mécanicien monteur, électrotechnique...) la différence de salaire entre la province et Paris est de l'ordre de 8 à 10 %, elle est deux fois plus importante pour les spécialités du tertiaire.

- les spécialités les mieux rémunérées sont les mêmes pour toutes les régions : ce sont les électrotechniciens (option C) et les électroniciens (1400F à Paris).

- enfin, les spécialités les moins bien rémunérées sont les agents administratifs filles et les comptables filles (950F dans le Nord).

Ces informations relatives au premier emploi des élèves issus des classes de BEP, seront complétées, en particulier, par l'analyse :

- année par année des modalités d'accès à la vie active selon leur niveau de sortie de l'appareil scolaire,
- des débuts de carrière à partir de l'ensemble des informations concernant les 3 années écoulées après la fin de leur formation au Brevet d'études professionnelles.

CONCLUSION

La première exploitation des résultats de l'enquête sur l'entrée dans la vie active des jeunes issus des principales sections préparant au Brevet d'études professionnelles, en 1970, a permis de saisir les grandes lignes de leur devenir à la sortie de l'école, soit qu'ils soient entrés directement dans le monde du travail, soit qu'ils aient continué des études.

Quel premier bilan peut-on tirer des observations ?

- La filière BEP n'est pas a priori considérée par les jeunes comme très attractive puisque près de la moitié d'entre eux ne souhaitaient pas ce type d'orientation. Les formations de mécanicien monteur et d'agent administratif sont parmi les sections les moins demandées. Les sections d'électronique, par contre, sont les plus valorisées, et dans une moindre mesure, les sections d'électrotechnique, de sténodactylographie et de comptabilité.

A l'origine de l'orientation des élèves en classe de BEP, l'intervention des autorités scolaires ou académiques est citée le plus grand nombre de fois (conseillers d'orientation, conseil de classe, professeurs).

- La poursuite d'études à temps plein est nettement supérieure chez les garçons que chez les filles. Le comportement est toutefois moins accentué qu'au niveau IV de formation.

C'est dans la région Parisienne que garçons et filles poursuivent le plus d'études. Plus de la moitié des jeunes poursuivant des études à temps plein atteint le niveau IV de formation après deux ans d'études.

- Les politiques d'embauche des anciens BEP sont assez homogènes, quelles que soient les spécialités. L'entretien avec le patron ou le chef du personnel et l'embauche à l'essai restent les deux principaux modes de recrutement ; la possession du diplôme BEP n'est pas déterminante en particulier pour les sections du secondaire.

- D'une manière globale les jeunes BEP se placent assez vite puisque les 3/4 d'entre eux trouvent un emploi en moins de 3 mois mais il faudra attendre l'analyse de la nature des emplois tenus pour savoir la signification exacte de la faible durée de recherche de l'emploi.

- L'insertion professionnelle des jeunes BEP présente des difficultés particulières dans deux régions :

La Bretagne-Pays de la Loire pour les jeunes gens et jeunes filles, le Nord spécialement pour les jeunes filles.

Les secteurs d'activités économiques principaux consommateurs de BEP sont l'administration et les banques, les constructions électriques et métalliques.

-La mobilité géographique des jeunes BEP est relativement faible, surtout pour les femmes, et inférieure à celle des jeunes formés de niveau IV. La région Parisienne est la plus attractive.

-Les anciens élèves des classes de BEP des spécialités industrielles occupent pour 65 % d'entre eux, des postes d'Ouvriers Qualifiés (50 % d'OQ1). Mais 1/4 des jeunes ayant répondu déclare avoir une qualification de manoeuvre ou d'ouvriers spécialisés (1 sur 3 étant d'origine tertiaire). Les autres, dans une proportion de 1 sur 10 occupent des postes d'agents techniques ou techniciens (électroniciens en particulier)

- Les emplois de bureau "manoeuvres du tertiaire" représentent le quart des emplois des jeunes des spécialités tertiaires et sont tenus principalement par les agents administratifs. Mais les sténodactylos et les comptables (garçons) exercent pour la moitié d'entre eux le métier appris. L'analyse des tâches permettra de préciser ces résultats.

Quelles que soient les régions, les anciens élèves des spécialités électrotechnique et électronique ont les salaires les plus élevés, tandis que les jeunes filles des sections agents administratifs et comptables ont les plus bas salaires.

Ceci ne représente qu'une faible part des enseignements pouvant être obtenu de l'enquête. Comme il a été montré par chacun des grands thèmes abordés précédemment, le CEREQ étudie les rapports entre les premiers et derniers emplois occupés par les jeunes BEP, les relations entre les caractéristiques de leur entrée dans la vie active et la structure régionale de l'emploi, enfin, l'analyse des tâches afférentes aux emplois occupés. Ces résultats définitifs feront l'objet de la diffusion la plus large, afin de répondre aux besoins d'informations sur le type et le niveau de formation conduisant au BEP.

Cette étude a été réalisée dans le cadre
du Département Formations et Carrières par :

Astrid ICARD
Jean LAMOURE

en collaboration avec les Services académiques d'information
et d'orientation de Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Nantes,
Orléans, Rennes.

Ce document de travail n'étant destiné qu'à une diffusion restreinte la reproduction totale ou partielle en est interdite.



Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

CENTRE D'ET
SUR LE

(Min. Education Nation

58

92

Te